

« Mon rôle n'est pas de plaier à tous les acteurs culturels »

- Ministre de la Culture depuis 2004, Fadila Laanan veut boucler ses dossiers avant la fin de cette législature.
- Décret arts plastiques, centres culturels, contrats-programmes : les chantiers ne manquent pas.
- Elle les évoque et réagit aux reproches de ses détracteurs.

On la disait usée par dix années au ministère de la Culture, impatiente de passer à une nouvelle étape dans sa carrière. C'est en tout cas ce qui ressortait de rencontres avec une série d'acteurs culturels rencontrés ces derniers semaines pour évoquer le travail de la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Curieusement, ce que ce soit pour en dire du bien ou du mal, la plupart préféraient l'anonymat. Pour ne pas passer pour un fâché d'un côté. Par crainte du retour de bâton de l'autre. C'est en tout cas une ministre de la Culture volubile et décidée à mener sa tâche jusqu'au bout qui nous a reçus pour défendre ses projets et son bilan.

Dans le domaine des arts de la scène,

vous avez surpris avec les décisions sur les conventions ou sept opérateurs ont perdu leur subvention... Humainement, n'aurait-il pas pu, d'autant qu'il y avait parmi eux des opérateurs que j'apprécie à titre personnel. Mais à un moment donné, on n'a plus le choix. On ne peut pas être ministre de la Culture sans prendre ses responsabilités. Même quand elles sont difficiles. Je suis fier d'avoir été jusqu'au bout et j'ai une totale confiance dans le CAD (Conseil de l'art dramatique). D'ailleurs, il y a eu très peu de contestations sur ces décisions. Parce que ça a aussi permis de donner de la jeune

création.

Certains trouvent que les commissions comme le CAD ont trop de poids. « Les commissions décident de tout, la ministre ne décide rien » nous dit-on... C'est faux. Dans le domaine culturel, les commissions ont toujours eu un rôle important. Au départ, elles étaient très politisées. Ce n'est plus le cas. Le pacte culturel nous oblige à avoir un représentant de chaque grands partis mais tous les autres membres de commissions sont des experts. Chaque projet est soumis à l'avis de ces instances. Ensuite le ministre décide de suivre ou non ces avis. C'est vrai que je suis plutôt du genre à suivre les avis

de ces professionnels. Mais quand je trouve qu'il y a eu une injustice, il m'est arrivé de faire réexaminer un dossier ou de prendre une décision autre.

Rien à changer, donc, dans les commissions ? Une chose peut-être. Parfois je trouve les avis assez « violents », humainement, quand je les lis. Il faudrait peut-être un effort sur une rédaction plus humanisée de ces avis. Et puis surtout, je voudrais que les acteurs culturels aient la possibilité de se défendre, de s'expliquer devant les commissions. Même si le décret a mis en place le bilan annuel et le bilan annuel public où chacun peut s'exprimer.

On entend aussi : « C'est une gestionnaire, pas une ministre qui a un projet culturel »... Il y a des gens qui ont toujours eu un problème avec ma désignation à ce poste. J'ai été nommée en 2004 et renommée en 2009. Ce n'est pas par hasard. J'ai initié un certain nombre de politiques. J'ai mené à bien les États généraux de la culture, j'ai établi un cahier de charges, j'ai fait en sorte de rendre la culture accessible, j'ai prôné la diversité culturelle, j'ai reconnu de nouveaux secteurs comme les arts urbains... Donc dire que je n'ai pas de projet culturel, c'est ridicule. J'en prends parfois plein la tête pour le passé. Maintenant c'est vrai que la culture a augmenté de 10 %. Alors c'est vrai que ça ne permet pas d'absorber les indexations obligatoires et les nouvelles reconnaissances dans les musées ou l'éducation permanente. Tout ça n'a pas permis d'augmenter visible. Mais quand j'avais des marges, il y a eu des augmentations. Alors bien sûr, on peut dire qu'il y a des déséquilibres. Quand je regarde mon budget par rapport à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai 500 millions d'euros sur un budget de 2 milliards et demi. Et tout le monde dit pourtant que la culture doit être une priorité.

Le milieu culturel vous a plusieurs fois reproché votre communication : les tweets, etc. Pour les tweets, on ne va pas y revenir, c'est le passé. Maintenant c'est vrai que le milieu culturel est particulier. Si je compare avec mes autres compétences (santé, égalité des chances), ça n'a rien à voir. Même l'audiovisuel

l'équipement pour préserver l'emploi et la création. Et malgré tout, sur la législature de 2009 à 2014, le budget culture a augmenté de 10 %. Alors c'est vrai que ça ne permet pas d'absorber les indexations obligatoires et les nouvelles reconnaissances dans les musées ou l'éducation permanente. Tout ça n'a pas permis d'augmenter visible. Mais quand j'avais des marges, il y a eu des augmentations. Alors bien sûr, on peut dire qu'il y a des déséquilibres. Quand je regarde mon budget par rapport à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'ai 500 millions d'euros sur un budget de 2 milliards et demi. Et tout le monde dit pourtant que la culture doit être une priorité.

Propos recueillis par DANIEL COUVREUR et JEAN-MARIE VUURTS

Arts plastiques : « Un cadre pour une gestion objective, transparente »



En 2011 à Venise, Angel Vergara présente son travail à la reine Paola sous le regard de Fadila Laanan et de Laurent Busing, directeur du Mac's. « C'est vraiment un moment important pour l'inspection des finances, précise la ministre. On y prévoit aussi la création d'un comité de concertation qui n'existe en pour le cinéma. Et on va rendre légal le système des commissions. C'est le seul secteur qui ne bénéficiait pas encore d'un tel décret. »

« Symboliquement, pour ce secteur qui évolue de manière formidable, c'est indispensable » conclut la ministre. Tout en précisant que cela ne changera rien au niveau des budgets. ■

Da.Cv. et J.-M.W.

« J'ai adoré faire ça. J'adore faire ça. L'envie est toujours là. »

Parmi ceux et celles que nous avons rencontrés en préparant cette interview, bien peu sont ceux qui voient Fadila Laanan remplir pour un nouveau mandat à la Culture. La ministre, elle, n'exclut rien et ne tire pas de plans sur la comète.

Quelles seront selon vous les priorités de la prochaine législature ? Pour l'avenir, le conseil que je donnerais pour mon successeur, c'est d'abord la priorité à l'accès à la culture à l'école et hors de l'école. Il faut aller plus loin que le décret culture-école que j'ai fait avec Marie Arena. Ensuite, il faut vraiment travailler sur les financements alternatifs. Le tax-shelter du cinéma doit être élargi à tout le secteur culturel. Ça a été promis depuis des années par l'ancien ministre des Finances qui n'a rien fait. Maintenant, Koen Geens a l'air plus ouvert sur le sujet. Et je sais que le Premier ministre est très attentif à cette question qui dépend du fédéral.

Est-ce la solution miracle ? Non. Il faudrait aussi qu'on avance sur le mécénat. Beaucoup d'entreprises aimeraient mettre de l'argent dans la culture mais ne le font pas car elles ne sont pas suffisamment soutenues dans la dimension fiscale. Et puis il y a le « crowdfunding » qu'on doit aussi développer.

Plusieurs de ces dossiers dépendent directement du fédéral. Bien sûr mais moi j'ai toujours travaillé avec le fédéral. Des plateformes ont été mises en place entre les différents niveaux de pouvoir. Je passe mon temps à revendiquer des choses au fédéral. Et il y a des groupes de travail sur ces dossiers. Ce n'est pas parce que ça ne dépend pas de nous qu'il ne faut pas avancer.

Quel avenir pour Fadila Laanan après le ministère de la Culture puisque vous ne parlez déjà de votre successeur ? La maîtrise non mais l'envie ? Le ministère de la Culture n'est généralement pas un poste pour lequel on se bat... Franchement, je ne m'y attendais pas quand on m'a nommée en 2004, j'avais travaillé comme juriste dans des cabinets de ministère de la Culture et l'idée me plaisait car c'est un lieu de tous les possibles. J'ai adoré faire ça. J'adore faire ça. L'envie, elle est toujours là. Mais elle n'est peut-être pas toujours bien comprise par certains. ■

Propos recueillis par Da.Cv. et J.-M.W.



« 100.000 euros pour chaque centre culturel »

Dès le début de son premier mandat au ministère de la Culture en 2004, Fadila Laanan a été confrontée au problème des centres culturels subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Son avant-projet de décret sur ce secteur a été présenté au gouvernement et devrait être adopté dans les prochaines semaines.

Où en est-on sur ce dossier ? Le texte est passé au gouvernement en première lecture. Depuis 1992 et le premier décret « centre culturel », on a beaucoup réfléchi au sujet. Ce texte avait pour vocation de reconnaître ces lieux culturels disséminés sur tout le territoire de Wallonie et Bruxelles mais sans définir vraiment les missions de base... Et il y a eu une inflation des reconnaissances. On est passé de 70 à 115 centres culturels sans vraiment se poser la question de savoir si ces outils étaient efficaces.

Quels changements apporterez-vous ? On sait aujourd'hui, même si moi je suis encore une communautariste convaincue, que les politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles doivent reposer aussi sur l'idée du territoire. On n'agit pas de la même manière dans une petite commune rurale et dans une grande ville, à Bruxelles et en Wallonie, etc. L'idée de ce texte, c'est que les centres culturels soient vraiment des lieux pivots de développement des politiques culturelles en lien avec les habitants, les associations locales. Ils doivent être plus accessibles à tous et offrir vraiment le droit à la culture. Une étude de l'Observatoire des politiques culturelles montre qu'il y a encore 41 % de gens qui n'ont pas eu de contact avec la culture. Ce n'est pas normal avec 115 centres culturels.

Quelle est la base de cette remise à plat ? Tout d'abord, on part de l'idée qu'un centre culturel ne peut pas travailler en dessous d'une enveloppe de 100.000 euros pour pouvoir développer ses missions de base. C'est le minimum. Aujourd'hui, il y a des centres qui ont 40 ou 50.000 euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et la même chose des pouvoirs locaux puisqu'en ce domaine, il doit y avoir parité.

Le 100.000 euros de demain, c'est le pouvoir local ? Non, nous ne sommes pas 100.000 euros et le pouvoir local doit suivre pour la même somme. Ça, c'est



pour les missions de base qui doivent être définies par un travail de fond, un constat partagé. Il faut que le Centre culturel se pose la question du lieu où il est implanté (par commune). Et bien sûr, la commune qui s'engage devra apporter le même montant.

D'un point de vue financement, on est dans une enveloppe fermée ? Oui. Pour l'instant. Mais j'estime que ce texte va nécessiter quelques années pour entrer pleinement en vigueur. Je donne cinq ans de délai pour que les centres culturels puissent rentrer dans le dispositif. On a soumis ce texte à l'ensemble des secteurs concernés. Pour le réaliser, on a travaillé avec mon administration, les associations représentatives comme l'As-trac (Réseau des professionnels en Centres Culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles), l'Acc (Association des centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles), etc. Et puis, comme on met des obligations importantes dans le chef des communes, on a soumis le texte à l'Union des villes et communes wallonnes, l'Association des villes de la Région bruxelloise et l'Association des provinces wallonnes.

Accord de coopération avec la Flandre : « Ça passe bientôt au parlement »

U ne des réussites de la ministre restera l'accord de coopération culturelle avec la Flandre mis au point avec sa collègue flamande Joke Schauwliege. Annonce avant l'été, il a été salué comme un événement historique. Mais il n'est pas encore signé... « Ça passe bientôt au parlement. Dans les semaines qui viennent, nous des commissions mixtes sont déjà constituées. On attend pas que ce soit voté pour travailler. Il y a déjà des choses qui se font. Symboliquement, c'est un dossier très fort. » C'est aussi un dossier sur lequel tous ses prédécesseurs s'étaient cassés les dents. « C'est peut-être une affaire de femmes, rigole la ministre. C'était passer au fédéral ou non au niveau international. »

Maïs qu'arrivera-t-il demain avec d'autres ministres de la culture ? « Il ne faut pas oublier que la NVA est présente dans le gouvernement flamand. Luc Tuymans. J'ai trouvé ça formidable. Dans le cinéma ça fonctionne super bien. Tous nos films sont coproduits par les deux communautés. C'est ça la culture belge. » ■



Joke Schauwliege et Fadila Laanan (ici à Namur avec Kris Peeters et Rudy Demotte) auront fait aboutir un accord attendu depuis des années. ■ BELGA.

Que va-t-on voir sortir de cet accord ? Trop tôt pour le dire. « C'est au niveau des commissions mixtes que les choses vont se mettre en place. Ce serait bien de voir ce qui a été promis à la Bimnale de Vise, il a choisi un journaliste flamand, Luc Tuymans. J'ai trouvé ça formidable. Dans le cinéma ça fonctionne super bien. Tous nos films sont coproduits par les deux communautés. C'est ça la culture belge. » ■

Da.Cv. et J.-M.W.

SCÈNES

Les contrats-programmes pour la fin de l'année ?

Dans le domaine des arts de la scène, après la remise à plat des conventions, la ministre doit encore mener à terme celle des contrats-programmes. « Actuellement, le Conseil de l'art dramatique (CAD) examine les 30 dossiers qui demandent un nouveau contrat-programme ou un renouvellement. Pour les conventions, les décisions ont été prises en 2013 et sont donc effectives au 1^{er} janvier 2014. Pour les contrats-programmes, ça devrait être au 1^{er} janvier 2015. »

En additionnant les demandes, on arrive à un budget entre 37 à 39 millions. Mais la ministre ne dispose que de 30 millions. « Je prendrai mes responsabilités. Comme je l'ai fait pour les conventions. Le Conseil de l'art dramatique m'avait proposé un budget qui dépassait l'enveloppe de base. J'ai avalisé ses décisions mais on a ramené l'ensemble des subventions à ce qui était possible avec l'enveloppe disponible. » Aujourd'hui, certains craignent que ce dossier, touchant les plus gros opérateurs du secteur ne soit reporté à la prochaine législature. « Je ne peux pas parler au nom du CAD mais ma volonté est clairement de terminer ce chantier. Pas de me débiter. Pour cela, j'en appelle vraiment au sens des responsabilités du CAD. J'espère donc tout ça fin d'année. Au maximum janvier 2014. Après, on sait qu'avec les élections en vue, ça peut devenir plus électrique. »

Le centre culturel de Marchin mélange travail de proximité et spécialisation. ■ DR.

Propos recueillis par Da.Cv. et J.-M.W.